

**Village de Rivière-Verte**  
**États financiers consolidés**  
**au 31 décembre 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
État consolidé des résultats	6
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé de la variation de la dette nette	8
État consolidé de flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 31
Annexes consolidées	32 - 35



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
507, rue Victoria  
Edmundston (Nouveau-Brunswick)  
E3V 2K9

T 506 739-1144

Monsieur le Maire et Membres du Conseil  
Village de Rivière-Verte

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers »), de Village de Rivière-Verte (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes consolidées.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au ainsi que des résultats de ses activités consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Le Village de Rivière-Verte présente dans les passifs des congés de maladie courus d'un montant de 28 977 \$ qui n'a pas fait l'objet d'une évaluation actuarielle en conformité avec le chapitre SP 3255, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette situation nous a aussi conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021. L'effet de cette dérogation n'a pas été évaluée, et de ce fait, nous n'avons pu juger nécessaire d'apporter des redressements à la situation financière consolidées de la municipalité ainsi qu'aux résultats consolidés de ses activités, à la variation de la dette nette consolidées et au flux de trésorerie consolidés.

De plus, le Village de Rivière-Verte ne présente pas d'information à l'égard de son budget à titre d'élément de comparaison à l'état consolidé de la variation de la dette nette, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette situation nous a aussi conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers ne sont pas présentées puisqu'elles sont trop volumineuses en regard à notre rapport.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers »), » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers »), au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

#### **Observations – informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick présentées aux pages 25 et 30, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers »),**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers »), conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers »),, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers »),**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers »), prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous déterminons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude, ou si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers »), y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la municipalité pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

Comptables professionnels agréés

Edmundston  
Le 25 avril 2023

**Village de Rivière-Verte**  
**État consolidé des résultats**  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022		2021
	Budget (non audité) (note 23) \$	Total \$	Total \$
<b>Revenus</b>			
Mandat d'impôts fonciers	576 470	576 470	561 896
Prestations de services à d'autres gouvernements (Page 32)	47 572	49 948	40 026
Ventes de services récréatifs et culturels		2 856	6 752
Subventions sans condition	114 065	114 065	97 930
Autres transferts gouvernementaux		382	113 832
Autres revenus de provenance interne (Page 32)	7 750	16 203	47 067
Contributions de la communauté et autres organismes			12 555
Frais aux usagers - Eau et égouts	218 812	205 223	206 366
Revenus d'intérêts		861	257
	<b>964 669</b>	<b>966 008</b>	<b>1 086 681</b>
<b>Dépenses</b> (Pages 32 - 35)			
Services d'administration générale	169 618	172 812	195 646
Services de protection	205 928	206 892	195 996
Services de transport	208 000	262 128	213 486
Services d'hygiène	43 900	41 890	41 709
Services de développement économique	26 926	29 310	25 293
Services récréatifs et culturels	30 357	48 611	43 351
Eau et égouts	378 317	418 078	408 634
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		(9 500)	(17 250)
	<b>1 063 046</b>	<b>1 170 221</b>	<b>1 106 865</b>
<b>Déficit de l'année</b> (note 20)	<b>(98 377)</b>	<b>(204 213)</b>	<b>(20 184)</b>
Excédent accumulé au début de l'année		<b>3 931 800</b>	3 951 984
Excédent accumulé à la fin de l'année		<b>3 727 587</b>	<b>3 931 800</b>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Village de Rivière-Verte**  
**État consolidé de la situation financière**  
 au 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse et dépôts à terme (note 4)	163 992	223 166
Comptes à recevoir		
Général	72 207	53 683
Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	36 261	46 191
Placement	6 000	6 000
	<u>278 460</u>	<u>329 040</u>
<b>PASSIFS</b>		
Emprunts bancaires (note 14)	44 992	133 164
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	87 737	83 533
Revenus reportés		2 074
Transferts gouvernementaux reportés (note 7)	91 053	35 144
Dette à long terme (note 8)	734 000	801 000
Congés de maladie accumulés (note 9)	28 977	28 625
Obligations découlant du régime de retraite (note 10)	10 300	12 800
	<u>997 059</u>	<u>1 096 340</u>
<b>DETTE NETTE</b>	<u>(718 599)</u>	<u>(767 300)</u>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 18)	9 853 715	9 961 724
Amortissement cumulé (note 18)	<u>(5 417 406)</u>	<u>(5 277 611)</u>
	4 436 309	4 684 113
Stocks	9 875	9 873
Frais payés d'avance		5 114
	<u>4 446 184</u>	<u>4 699 100</u>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<u>3 727 585</u>	<u>3 931 800</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil

Maire



Greffière

**Village de Rivière-Verte**  
**État consolidé de la variation de la dette nette**  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Déficit pour l'année	<u>(204 213)</u>	<u>(20 184)</u>
Actifs en construction au début	8 078	8 078
Actifs en construction à la fin	(8 078)	(8 078)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 606)	(128 277)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	9 500	17 250
Amortissement des immobilisations corporelles	250 410	254 234
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(9 500)	(17 250)
	<u>247 804</u>	<u>125 957</u>
Acquisition de stocks	(9 875)	(9 873)
Consommation de stocks	9 873	6 900
Acquisition des frais payés d'avance		(5 114)
Utilisation des frais payés d'avance	5 114	2 434
	<u>5 112</u>	<u>(5 653)</u>
Diminution de la dette nette	48 703	100 120
Dette nette au début de l'exercice	<u>(767 300)</u>	<u>(867 420)</u>
Dette nette à la fin de l'exercice	<u>(718 597)</u>	<u>(767 300)</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Village de Rivière-Verte**  
**État consolidé de flux de trésorerie**  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Déficit de l'année	(204 213)	(20 184)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	250 410	254 234
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(9 500)	(17 250)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>52 408</u>	<u>(379)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	----- 89 105	----- 216 421
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Immobilisations corporelles	(2 606)	(128 277)
Cession d'immobilisations corporelles	<u>9 500</u>	<u>17 250</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	----- 6 894	----- (111 027)
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Variation nette du dépôt à terme et flux de trésorerie liés aux activités de placement	----- 34 816	----- 12 035
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts bancaires	(88 172)	6 955
Remboursements d'emprunts à long terme	<u>(67 000)</u>	<u>(109 000)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(155 172)</u>	<u>(102 045)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>(24 357)</b>	15 384
Encaisse au début	<u>32 386</u>	<u>17 002</u>
Encaisse à la fin	<u><u>8 029</u></u>	<u><u>32 386</u></u>

(a) Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 28 848 \$ (28 848 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

## **Village de Rivière-Verte**

### **Notes complémentaires**

au 31 décembre 2022

---

#### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

La municipalité fut incorporée comme village par la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick en 1966. La municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La municipalité fournit des services municipaux comme les services de lutte contre les incendies, de travaux publics, de santé publique et de services sociaux, récréatifs et culturels ainsi que d'autres activités gouvernementales générales.

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers de la municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP) pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada.

Les états financiers présentés selon les NCCSP portent surtout sur la situation financière de la municipalité et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la municipalité.

Les aspects importants des méthodes comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

##### **Entité publiante**

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Les entités comprises dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

- Conseil des Loisirs
- Comité de développement économique

##### **Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 23 novembre 2021 et par le ministre des Gouvernements locaux le 8 décembre 2021.

##### **Transferts gouvernementaux**

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les revenus reportés.

## Village de Rivière-Verte

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

---

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### **Comptabilisation des recettes**

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

##### **Revenus reportés et transferts gouvernementaux reportés**

Les revenus reportés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisées pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. De plus, certains frais d'usagers et droits sont perçus pour lesquels les services n'ont pas encore été rendus. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses reliées sont encourues, les services sont rendus ou les immobilisations corporelles sont acquises. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

##### **Recours à des estimations**

La préparation des états financiers en conformité avec les NCCSP exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations effectuées sont reliées à la provision pour avantages futurs des employés et à la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

##### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la municipalité est de présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

##### **Actif non financier**

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

##### **Évaluation des stocks**

Les stocks de fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes et des systèmes d'eau et égout et ils sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti.

## Village de Rivière-Verte

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations comme suit :

	<u>Périodes</u>
Outillage et matériel	5 ans
Véhicules	5-15 ans
Améliorations foncières	10-25 ans
Bâtiments	10-60 ans
Routes, rues, trottoirs et caniveaux	10-60 ans
Installations de traitement des eaux et réseaux d'assainissement	10-60 ans
Réseau eau et égouts	30-60 ans

##### Actif en construction

L'actif en construction n'est pas amorti avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

##### Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

##### Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

##### **Avantages futurs des employés**

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congés de maladie tel que documenté dans la note 9 et un régime de retraite tel que documenté dans la note 10.

##### **Réserves et fonds**

Certaines sommes approuvées par le Conseil sont mises de côté dans des réserves et des fonds de réserve à des fins d'exploitation et d'immobilisations futures. Les transferts entre les réserves et les fonds de réserve sont comptabilisés comme un ajustement dans l'excédent accumulé. La note 21 « État des réserves » des états financiers est incluse pour présenter les soldes des fonds de réserve comme renseignements complémentaires.

## Village de Rivière-Verte

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

---

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### Fonds d'exploitation

Les fonds d'exploitation sont établis pour les activités générales et d'eau et égouts de la municipalité. Les fonds d'exploitation sont utilisés pour comptabiliser les coûts associés à la fourniture des services municipaux de la municipalité.

##### Fonds de capital

Les fonds de capital sont établis pour le capital général, d'eau et égouts. Les fonds de capital suivent le coût d'acquisition des diverses immobilisations et le financement de ces immobilisations, y compris la dette reliée.

##### Fonds de réserve

En vertu de la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick, le conseil peut établir des réserves pour chaque fonds ci-dessus. En plus, la Loi sur l'urbanisme exige qu'une réserve foncière soit établie et maintenue aux fins d'acquisition et d'aménagement de bien-fonds aux fins publiques.

#### **Information sectorielle**

La municipalité est diversifiée et offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

##### Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

##### Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, des mesures d'urgence, du contrôle des animaux et autres mesures de protection.

##### Services de transport

Cette section est responsable de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

##### Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

##### Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autre services de développement et promotionnels.

**Village de Rivière-Verte**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2022

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et de l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systemes d'eau et égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

**3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	(8 594)	22 772
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	4 201	(43 072)
Retenues de garantie		(9 945)
Revenus reportés	(2 074)	
Transferts gouvernementaux reportés	55 909	27 065
Congés de maladie accumulés	352	5 054
Obligations découlant du régime de retraite	(2 500)	3 400
Stocks		(2 973)
Frais payés d'avance	5 114	(2 680)
	<u>52 408</u>	<u>(379)</u>

**4 - ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Encaisse et dépôts à terme - affectés	155 964	190 780
Encaisse - non affectée	8 029	32 386
	<u>163 993</u>	<u>223 166</u>

**5 - COMPTES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET SES AGENCES**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	<u>36 261</u>	<u>46 191</u>

## Village de Rivière-Verte

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

#### 6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	84 724	77 868
Salaires à payer	954	3 202
Intérêts courus	<u>2 059</u>	<u>2 463</u>
	<u>87 737</u>	<u>83 533</u>

#### 7 - TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX REPORTÉS

Le financement reçu dans le cadre du programme de transferts de fonds découlant de la taxe sur l'essence est comptabilisé comme produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les liquidités qui n'ont pas été dépensées sont comptabilisées à titre de transferts gouvernementaux reportés à l'état consolidé de la situation financière. Ce montant se compose de ce qui suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Transferts gouvernementaux reportés		
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	<u>91 053</u>	<u>35 144</u>

Ces montants sont affectés au financement des projets préautorisés se rapportant aux objectifs du programme et ne peuvent être utilisés pour d'autres projets.

#### 8 - DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Fonds général		
BK 36, 1,15 % - 3,65 %, due en 2026, DC #13-0045	105 000	129 000
BY 42, 0,5 % - 0,95 %, due en 2024, DC #20-0029 et #20-0033	24 000	36 000
CC 24, 3,953 % - 4,7 %, due en 2032, DC #19-0080	<u>45 000</u>	<u>          </u>
	<u>174 000</u>	<u>165 000</u>
Fonds d'eau et égouts		
BJ 41, 1,25 % - 4,15 %, due en 2028, DC #11-0027	236 000	271 000
BV 38, 2,05 % - 2,85 %, due en 2029, DC #06-0004	251 000	283 000
BW 48, 1,95 % - 2,45 %, due en 2029, DC #18-0043	<u>73 000</u>	<u>82 000</u>
	<u>560 000</u>	<u>636 000</u>
	<u>734 000</u>	<u>801 000</u>

**Village de Rivière-Verte**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2022

---

**8 - DETTE À LONG TERME (suite)**

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme auprès de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 120 000 \$ en 2023, à 123 000 \$ en 2024, à 114 000 \$ en 2025, à 117 000 \$ en 2026 et à 94 000 \$ en 2027.

**9 - CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS**

La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison d'une journée et quart par mois pour les employés municipaux à temps plein. Ces employés peuvent cumuler un maximum de 120 jours de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie cumulé. Ces congés de maladie ne sont pas payables au départ de l'employé.

Aucune évaluation actuarielle n'a été réalisée sur le plan des 3 employés en conformité avec SP 3255. Les données inscrites aux livres sont établies selon les journées réelles accumulées par les employés multipliées par le taux horaire actuel de chaque employé.

Les congés de maladie sont des avantages qui ne sont pas entièrement financés. Un montant de 13 808 \$ (12 258 \$ au 31 décembre 2021) est présentement dans un compte de réserve à cet effet. Les prestations pourront être payées à partir de ce fond de réserve.

## Village de Rivière-Verte

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

---

#### 10 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE

La municipalité et ses employés participent au Régime de pension des employés municipaux du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un régime de retraite à prestations définies à employeurs multiples qui est administré par un comité élu par ses membres, conformément aux dispositions de la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick. Le régime verse des prestations de retraite calculées en fonction des années de service et du salaire maximal moyen.

Les évaluations actuarielles aux fins de provisionnement sont effectuées chaque année ou tous les trois ans, selon la situation financière du régime (présentement à chaque année). Par la suite, les évaluations actuarielles aux fins de comptabilité sont fondées sur les données recueillies (auxquelles des rajustements sont apportés). La plus récente évaluation actuarielle a été préparée au 31 décembre 2020 et a permis de déterminer une obligation au titre des prestations constituées de 135 126 100 \$ pour l'ensemble du régime, calculée d'après l'analyse comptable.

L'évaluation actuarielle aux fins de comptabilité a été effectuée en fonction d'un certain nombre d'hypothèses sur des événements futurs, comme les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les augmentations salariales ainsi que le roulement et la mortalité des employés. Les hypothèses utilisées tiennent compte des meilleures estimations de la direction. Les renseignements ci-dessous résument les principales hypothèses de l'évaluation au 31 décembre 2021:

- le taux d'inflation prévu est de 2,1 % par année;
- le taux d'actualisation servant à déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,7 % par année;
- le taux de rendement prévu sur l'actif est de 5,7 % par année;
- l'âge de la retraite varie selon l'âge et la catégorie d'emploi;
- la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (« DUMERCA ») est de 14,4 années.

L'évaluation actuarielle préparée au 31 décembre 2020 indiquait que la valeur marchande de l'actif net disponible pour les prestations accumulées du régime était inférieure à la valeur actualisée pour ces prestations. La province du Nouveau-Brunswick a accordé au régime de pension une exemption de versement des cotisations d'équilibre exigibles relativement au déficit de solvabilité. L'évaluation actuarielle du régime révélait un déficit de 833 500 \$ selon l'approche de continuité, ce qui constitue un changement de 191 700 \$ comparativement au déficit de 641 800 \$ enregistré au 31 décembre 2019. En se fondant sur les hypothèses au 31 décembre 2020, l'actuaire prévoit que les taux de cotisation de l'employeur et des employés suffiraient pour financer le coût des services courants et paiements spéciaux selon l'approche de continuité, tel que requis par la Lois sur les prestations de pension.

Au 31 décembre 2020, le régime versait des prestations à 294 retraités. Le montant total des prestations versées aux retraités et aux participants ayant quitté leur emploi en 2022 était estimé à environ 4 957 200 \$ (en 2021, le montant réel s'est élevé à 6 360 300 \$) pour l'ensemble du régime.

Les employés versent des cotisations variant selon le niveau de leurs gains et leur catégorie d'emploi; le taux de cotisation moyen est d'environ 8,00 % pour l'ensemble du régime. Chaque municipalité verse des cotisations égales à celles des employés. L'argent de la caisse de retraite est investi dans des titres à court terme, des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères. En 2022, les cotisations des employés combinées à celles des municipalités sont estimées à environ 7 421 400 \$ (en 2021, elles ont totalisé 7 235 200 \$ pour l'ensemble du régime).

**Village de Rivière-Verte**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2022

**10 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE (suite)**

Les renseignements ci-dessous résument les données du régime par rapport au Village de Rivière-Verte :

- L'âge moyen des employés actifs participant au régime est de 55,1 (au 31 décembre 2020);
- Les prestations versées en 2021 ont atteint 7 400 \$ et sont estimées à 7 400 \$ en 2022;
- Combinées, les cotisations se sont chiffrées à 6 800 \$ en 2021 et elles sont estimées à 7 000 \$ en 2022.

En plus d'analyser la situation financière du régime en ce qui a trait au Village de Rivière-Verte au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021, l'actuaire a effectué une extrapolation de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2021 pour déterminer la situation estimative du régime au 31 décembre 2022. L'extrapolation suppose que les hypothèses utilisées au 31 décembre 2022 sont demeurées inchangées depuis le 31 décembre 2021. Elle suppose également un rendement de l'actif de 5,7 % après déduction de tous les frais et dépenses. Si la situation diffère de celle qui est supposée, les montants seront rajustés pour rendre compte de la situation réelle. Voici les résultats de l'extrapolation:

<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	<b>Estimation 2022</b>
	<b>\$</b>
Passif au titre des prestations constituées au début de la période	<b>12 000</b>
Charges de retraite pour l'année	<b>1 800</b>
Moins les cotisations de l'employeur	<b>(3 500)</b>
	<b>10 300</b>

Bref, au 31 décembre 2022, l'obligation au titre des prestations constituées en ce qui concerne le Village de Rivière-Verte est estimé à 10 300 \$, alors qu'il était de 13 700 \$ au 1er janvier 2021 et de 12 000 \$ au 31 décembre 2021. Ce montant est inclus dans les avantages sociaux postérieurs à l'emploi qui sont payables, tels qu'ils sont indiqués dans l'état consolidé de la situation financière.

La situation de l'obligation au titre des prestations constituées est démontrée ci-dessous et illustre les montants non amortis qui sont constatés dans les charges de retraite au fil du temps :

<b>Rapprochement du niveau de capitalisation à la fin de la période</b>	<b>Estimation 2022</b>
	<b>\$</b>
Obligation au titre des prestations constituées	<b>170 900</b>
Actif du régime	<b>167 700</b>
	<b>3 200</b>
Déficit du régime	<b>(7 100)</b>
Pertes non amorties	<b>(7 100)</b>
	<b>10 300</b>

## Village de Rivière-Verte

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

#### 10 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE (suite)

Les données ci-dessous illustrent le rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées du début à la fin de la période:

<b>Rapprochement de l'obligation au titre de prestations constituées</b>	<b>Estimation 2022</b>
	\$
Obligation au titre des prestations constituées au début de la période	163 300
Coût des services courants	5 700
Versements des prestations	(7 400)
Intérêts pour la période	9 300
	<u>170 900</u>
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période	<u>170 900</u>

Les données ci-dessous illustrent le rapprochement de l'actif du régime du début à la fin de la période:

<b>Rapprochement de l'actif du régime</b>	<b>Estimation 2022</b>
	\$
Actif du régime au début de la période	159 000
Cotisations de l'employeur	3 500
Cotisations des employés	3 500
Versements des prestations	(7 400)
Rendement de l'actif pendant la période	9 100
	<u>167 700</u>
Actif du régime à la fin de la période	<u>167 700</u>

La charge de retraite liée aux prestations de retraite inclut les composantes suivantes:

<b>Charge de retraite</b>	<b>Estimation 2022</b>
	\$
Coût des services courants de l'employeur	2 200
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	9 300
Rendement prévu de l'actif	(9 100)
Amortissement des soldes non constatés	
Gains	(600)
	<u>1 800</u>
Charge de retraite	<u>1 800</u>

La charge de retraite est incluse dans l'état consolidé des résultats.

## **Village de Rivière-Verte**

### **Notes complémentaires**

au 31 décembre 2022

---

#### **11 - ÉVENTUALITÉ**

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2022, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

#### **12 - ENGAGEMENTS**

La municipalité s'est engagée par contrats, jusqu'en 2026, pour la location d'outillage et de matériel. Le solde de ces engagements s'établit à 4 597 \$.

Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2023 - 1 379 \$

2024 - 1 379 \$

2025 - 1 379 \$

2026 - 460 \$

La municipalité s'est engagée, selon l'entente signée avec la province du Nouveau-Brunswick sous le programme « Fonds Chantiers Canada - Volet Collectivités Canada-Nouveau-Brunswick », à contribuer au fonds de réserve capital eau et égouts, une somme annuelle de 3 000 \$ pour une période minimale de 10 ans, ou jusqu'à ce que le fonds de réserve ait atteint la somme de 30 000 \$. Au 31 décembre 2021, la somme accumulée était de 24 401 \$.

#### **13 - PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

La municipalité respecte les normes comptables du Manuel de CPA Canada pour le secteur public (le Manuel). La municipalité est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les méthodes comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles, les virements gouvernementaux et les frais à payer pour la caisse de retraite et les avantages complémentaires de retraite. Le Manuel exige également la consolidation entière des fonds.

La note 20 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le Manuel pour l'exercice considéré.

## Village de Rivière-Verte

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

#### 14 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

##### *Emprunt provisoire pour le capital*

La municipalité a mis en place un système de crédit renouvelable, au montant autorisé de 125 000 \$ et portant intérêt au taux préférentiel de 2,45 %. Le système est utilisé afin de fournir un financement provisoire pour les dépenses en immobilisations corporelles.

La municipalité a l'autorité ministérielle pour l'emprunt à court terme suivant :

- Fonds de capital général, 19-0080

##### *Emprunt d'exploitation*

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds de fonctionnement général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Celle-ci a donc un emprunt bancaire autorisé d'un montant de 18 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de 6,45 %. Les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds d'eau et égouts sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. Celle-ci a donc un emprunt bancaire autorisé d'un montant de 75 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de 6,45 %. En 2022, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

##### *Emprunt inter fonds*

Le guide servant à la préparation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

#### 15 - EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS D'EAU ET ÉGOUS

La Loi sur les municipalités exige que les excédents/déficits au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. L'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
2022 - Déficit	(28 811)	
2021- Déficit	(35 836)	(35 836)
2020 - Surplus	7 222	7 222
2019 - Déficit	(15 455)	(15 455)
2018 - Déficit	(13 584)	(27 189)
	<u>(86 464)</u>	<u>(71 258)</u>

#### 16 - FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débités par la municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la Loi sur les municipalités et est déterminé en fonction du pourcentage applicable des dépenses du réseau de l'eau pour la population.

**Village de Rivière-Verte**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2022

---

***17 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE***

Le 1er janvier 2023, les droits et obligations du village de Rivière-Verte sont transférés à la Ville d'Edmundston en vertu de la Loi concernant la réforme de la gouvernance locale (projet de loi 82). Rivière-Verte sera absorbée dans l'entité qui portera le nom d'Edmundston.

**Village de Rivière-Verte**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2022

**18 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**Fonds Général**

	Terrains \$	Améliorations foncières \$	Bâtiments \$	Véhicules \$	Outils et matériel \$	Routes, rues, trottoirs et caniveaux \$	Actifs en construction \$	Total fonds général \$
<b>Coût</b>								
Solde d'ouverture	156 398	471 619	941 041	522 921	221 050	1 550 780		3 863 809
Acquisitions nettes et transferts durant l'année			2 606	(110 615)				2 606 (110 615)
Dispositions de l'exercice				412 306				
Solde de fermeture	156 398	471 619	943 647	412 306	221 050	1 550 780		3 755 800
<b>Amortissement accumulé</b>								
Solde d'ouverture		234 371	720 077	494 507	209 640	698 516		2 357 111
Amortissement de l'exercice		17 856	12 157	3 552	3 808	37 526		74 899
Amortissement accumulé sur dispositions		252 227	732 234	(110 615)	213 448	736 042		(110 615)
Solde de fermeture		219 392	211 413	24 862	7 602	814 738		2 321 395
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	156 398	252 227	732 234	387 444	213 448	736 042		1 434 405

**Village de Rivière-Verte**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2022

**18 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)**

**Fonds Eau et Égouts**

	Terrains \$	Bâtiments \$	Véhicules \$	Outillage et matériel \$	Installations de traitement \$	Réseau eau et égouts \$	Actifs en construction \$	Total fonds eau et égouts \$	Total fonds général \$	Total municipalité 2022 \$	Total municipalité 2021 \$
<b>Coût</b>											
Solde d'ouverture	3 361	2 179	103 775	34 006	4 162 367	1 784 149	8 078	6 097 915	3 863 809	9 961 724	9 842 549
Acquisitions nettes et transferts durant l'exercice									2 606	2 606	128 277
Dispositions de l'exercice									(110 615)	(110 615)	(9 102)
Solde de fermeture	3 361	2 179	103 775	34 006	4 162 367	1 784 149	8 078	6 097 915	3 755 800	9 853 715	9 961 724
<b>Amortissement accumulé</b>											
Solde d'ouverture				17 244	2 026 585	770 717		2 920 500	2 357 111	5 277 611	5 032 479
Amortissement de l'exercice		2 179	103 775	4 192	144 823	26 496		175 511	74 899	250 410	254 234
Amortissement accumulé sur dispositions									(110 615)	(110 615)	(9 102)
Solde de fermeture		2 179	103 775	21 436	2 171 408	797 213		3 096 011	2 321 395	5 417 406	5 277 611
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	3 361			12 570	1 990 959	986 936	8 078	3 001 904	1 434 405	4 436 310	4 684 113

**Village de Rivière-Verte**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2022

**19 - TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE**

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	Réserves	Total 2022	Total 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>										
Mandat d'impôts fonciers *	133 116	241 668	121 076	38 809	22 604	19 197			576 470	561 896
Prestations de services à d'autres gouvernements		40 952	8 996						49 948	40 026
Ventes de services et autres revenus				7 679	4 473	2 856			2 856	6 752
Subventions sans condition *	26 339	47 818	23 957			3 799			114 065	97 930
Autres transferts gouvernementaux						382			382	113 832
Autres revenus de provenance interne	12 176				4 027				16 203	47 067
Contributions de la communauté et autres organismes										12 555
Frais aux usagers - Eau et égouts							205 223		205 223	206 366
Revenus d'intérêts	2							859	861	257
	<u>171 633</u>	<u>330 438</u>	<u>154 029</u>	<u>46 488</u>	<u>31 104</u>	<u>26 234</u>	<u>205 223</u>	<u>859</u>	<u>966 008</u>	<u>1 086 681</u>
<b>Dépenses</b>										
Salaires et bénéfices	95 307		91 001			2 661	23 807		212 776	196 493
Biens et services	71 258	201 398	107 710	41 890	29 310	37 617	199 680		688 863	643 957
Amortissement	3 399	5 406	58 202			7 891	175 512		250 410	254 234
Intérêts	2 848	88	4 965			442	19 079		27 422	29 431
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles			(9 250)						(9 250)	(17 250)
	<u>172 812</u>	<u>206 892</u>	<u>252 628</u>	<u>41 890</u>	<u>29 310</u>	<u>48 611</u>	<u>418 078</u>		<u>1 170 221</u>	<u>1 106 865</u>
Excédent (déficit) pour l'année	<u>(1 179)</u>	<u>123 546</u>	<u>(98 599)</u>	<u>4 598</u>	<u>1 794</u>	<u>(22 377)</u>	<u>(212 855)</u>	<u>859</u>	<u>(204 213)</u>	<u>(20 184)</u>

\* Pour les fins de la présentation sectorielle, le mandat d'impôts fonciers ainsi que les subventions sans condition ont été répartis entre les différents départements selon les dépenses budgétées.

**Village de Rivière-Verte**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2022

**20 - CONCILIATION DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'ANNÉE**

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Réserves	Entités contrôlées	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	10 768	(74 943)	34 996	(175 512)	859	(381)	(204 213)
<b>Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis</b>	(21 938)		(13 595)				(35 533)
Déficit d'avant dernière année							
Transferts de fonds							
Fonds de réserve général au fonds de fonctionnement général	7 803				(7 803)		
Fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts			(3 000)		3 000		
Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de fonctionnement général	(1 500)				1 500		
Fonds de réserve fonctionnement eau et égouts au fonds de fonctionnement eau et égouts			35 372		(35 372)		
Remboursements du principal des dettes à long terme	(36 000)	36 000	(76 000)	76 000			250 444
Dépenses d'amortissement		74 932		175 512			(3 649)
Provision pour congé de maladies et obligations décaissant du régime de retraite	2 935		(6 584)				
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	(48 700)	110 932	(63 807)	251 512	(38 675)		211 262
<b>Excédent (déficit) des fonds pour l'année</b>	(37 932)	35 989	(28 811)	76 000	(37 816)	(381)	7 049

**Village de Rivière-Verte**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2022

**21 - ÉTAT DES RÉSERVES**

	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	Total 2022	Total 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs</b>						
Encaisse et dépôts à terme	34 176	3 171		118 620	155 967	190 780
Comptes à recevoir	1 500	20 000	9 812		31 312	34 312
	35 676	23 171	9 812	118 620	187 279	225 092
<b>Passif</b>						
Comptes à payer	20 000			9 812	29 812	29 812
Excédent accumulé	15 676	23 171	9 812	108 808	157 467	195 280
<b>Revenus</b>						
Intérêts	19	15	11	814	859	249
Transferts inter-fonds	1 500			3 000	4 500	4 500
	1 519	15	11	3 814	5 359	4 749
<b>Dépenses</b>						
Transferts inter-fonds	7 803		4 091	31 281	43 175	12 286
Excédent (déficit) pour l'année	(6 284)	15	(4 080)	3 814	(37 816)	(7 537)

Nom de l'investissement	Montant principal	Taux d'intérêt	Maturité
Dépôt	10 808	1,25 %	
Dépôt à terme	2 716	4,17 %	16 décembre 2023
Dépôt	27 514	1,25 %	
Dépôt	91 106	1,5 %	

Le solde de la réserve de fonctionnement eau et égouts ne respecte pas la limite de 5 % des dépenses prévues au budget pour l'exercice financier précédent selon le Règlement du Nouveau-Brunswick 97-145.

**Village de Rivière-Verte**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2022

---

**21 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)**

Résolution du conseil concernant les contributions aux transferts des réserves :

- Proposé par le conseiller St-Germain, appuyé par le conseiller Lévesque, que 7 802 \$ sera transféré du fonds de réserve général au fonds de fonctionnement général (#07-2022(07));
- Proposé par le conseiller St-Germain, appuyé par le conseiller Lévesque, que 3 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve eau et égouts (#12-2022(05));
- Proposé par le conseiller St-Germain, appuyé par le conseiller Lévesque, que 35 352 \$ sera transféré du fonds de réserve eau et égouts au fonds de fonctionnement eau et égouts (#12-2022(07)).

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes de résolutions adoptées aux réunions du Conseil le 13 juin 2022 et 14 décembre 2022.



Parise Pelletier  
Greffière,  
Village de Rivière-Verte



Date

**Village de Rivière-Verte**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2022

**22 - ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DES ENTITÉS CONTRÔLÉES**

	Conseil des Loisirs	Comité de développement économique	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Actifs	501	94	595	3 440
Passifs				2 464
<b>Excédent accumulé</b>	<b>501</b>	<b>94</b>	<b>595</b>	<b>976</b>
Revenus	2 464		2 464	5 120
Dépenses	1 859	986	2 845	10 358
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>605</b>	<b>(986)</b>	<b>(381)</b>	<b>(5 238)</b>

Les entités mentionnées ci-haut sont incluses dans les états financiers.

**Village de Rivière-Verte**  
**État consolidé de la situation financière**  
 au 31 décembre 2022

**23 - CONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP**

Passif au 31 décembre 2021 tel que calculé sur l'adoption du CSP  
 Diminution de l'obligation découlant du régime de retraite  
 Augmentation des congés de maladie courus  
 Montant financé en 2022  
 Solde à être financé dans les années futures

Charges à payer du régime de retraite à prestations définies	\$	Congés de maladie courus	\$
	12 800		15 102
	(2 500)		351
	<u>10 300</u>		<u>(1 500)</u>
			<u>13 953</u>

**Village de Rivière-Verte**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2022

**24 - BUDGET DE FONCTIONNEMENT CONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES DU SECTEUR PUBLIC**

	Général	Eau et égouts	Amortissement des immobilisations	Transferts	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>					
Mandat d'impôts fonciers	576 470				576 470
Prestations de services à d'autres gouvernements	47 572				47 572
Ventes de services récréatifs et culturels					
Subventions sans conditions	114 065	4 250			114 065
Autres revenus de provenance interne	3 500	291 150		(72 338)	7 750
Frais aux usagers - Eau et égouts	741 607	295 400		(72 338)	218 812
					964 669
<b>Dépenses</b>					
Services d'administration générale	166 219		3 399		169 618
Services de protection	272 860		5 406	(72 338)	205 928
Services de transport	144 888		58 202	4 910	208 000
Services d'hygiène	43 900				43 900
Services de développement économique	26 926				26 926
Services récréatifs et culturels	21 862		7 891	604	30 357
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées		179 325	175 512	23 480	378 317
Frais du service de la dette					
Paielements de la dette à long terme	36 000	76 000		(112 000)	
Intérêts, frais bancaires et frais de débenture	5 514	19 080		(24 594)	
Escomptes et mauvaises créances		4 400		(4 400)	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts		3 000		(3 000)	
Financement des congés de maladie courus	1 500			(1 500)	
Déficit d'avant-dernière année	21 938	13 595		(35 533)	
	741 607	295 400	250 410	(224 371)	1 063 046
Excédent (déficit)			(250 410)	152 033	(98 377)

## Village de Rivière-Verte

### Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	Budget (non audité) \$	2022 Réal \$	2021 Réal \$
<b>PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS</b>			
<i>Province du Nouveau-Brunswick</i>			
Incendie	40 952	40 952	32 216
Transport	6 620	8 996	7 810
	<u>47 572</u>	<u>49 948</u>	<u>40 026</u>
<b>AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE</b>			
Permis et licences	3 500	4 027	3 624
Divers	4 250	12 176	43 443
	<u>7 750</u>	<u>16 203</u>	<u>47 067</u>
<b>SERVICES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
<i>Législatif</i>			
Maire	7 200	8 700	8 342
Conseillers	14 320	16 172	12 686
Autres frais législatifs	9 500	22 075	10 720
	<u>31 020</u>	<u>46 947</u>	<u>31 748</u>
<i>Administration</i>			
Secrétaire	55 274	56 437	59 806
Immeubles à bureaux	19 625	13 788	54 585
Avocat	500		
Projet emplois		12 230	7 862
	<u>75 399</u>	<u>82 455</u>	<u>122 253</u>
<i>Gestion financière</i>			
Vérification externe	9 125	10 229	9 125
Frais d'évaluation	8 056	4 344	5 767
	<u>17 181</u>	<u>14 573</u>	<u>14 892</u>
<i>Autres</i>			
Congrès	1 200	3 826	1 509
Assurance-responsabilité civile	26 500	6 692	6 050
Divers	13 919	11 174	10 985
Subventions aux organismes	1 000	898	1 471
Amortissement des immobilisations corporelles	3 399	3 399	3 815
Intérêts		2 848	2 923
	<u>46 018</u>	<u>28 837</u>	<u>26 753</u>
	<u>169 618</u>	<u>172 812</u>	<u>195 646</u>

## Village de Rivière-Verte

### Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022		2021
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
<b>SERVICES DE PROTECTION</b>			
Service de police	122 062	122 060	119 976
<b>Protection contre les incendies</b>			
Administration	16 960	14 084	14 790
Poste et bâtiment	19 850	17 697	20 120
Matériel de lutte contre les incendies	39 650	44 172	35 467
Formation	2 000	2 981	226
	<u>78 460</u>	<u>78 934</u>	<u>70 603</u>
<b>Autres</b>			
Divers		404	
Règlementation sur les animaux			
Intérêts		88	106
Amortissement des immobilisations corporelles	5 406	5 406	5 311
	<u>5 406</u>	<u>5 898</u>	<u>5 417</u>
	<u>205 928</u>	<u>206 892</u>	<u>195 996</u>
<b>SERVICES DE TRANSPORT</b>			
<b>Services en commun</b>			
Administration - Transport routier	59 875	91 001	50 647
<b>Chemins et routes</b>			
Entretien des routes	32 259	48 687	49 937
Égouts pluviaux	2 500	657	6 042
Nettoyage des rues		4 091	104
Enlèvement de la neige	26 370	29 963	20 973
Plaques de nom de rues		320	
Amortissement des immobilisations corporelles	58 202	58 202	58 849
Intérêts	4 794	4 966	5 132
	<u>124 125</u>	<u>146 886</u>	<u>141 037</u>
<b>Éclairage des rues</b>	<u>24 000</u>	<u>24 241</u>	<u>21 802</u>
	<u>208 000</u>	<u>262 128</u>	<u>213 486</u>

## Village de Rivière-Verte

### Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
Budget (non audité)	Réal	Réal
\$	\$	\$
<b>SERVICES D'HYGIÈNE</b>		
Site d'enfouissement	43 900	40 090
Divers	1 580	1 619
	<u>43 900</u>	<u>41 709</u>
<b>SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>		
Urbanisme	24 000	22 994
Aménagement communautaire	1 476	626
Parcs industriels	200	328
Remembrement foncier	2 250	1 250
Embellissement et améliorations des terrains	1 250	721
	<u>26 926</u>	<u>25 293</u>
<b>SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS</b>		
Administration	20 746	31 773
Immeuble	1 000	710
Autres	4 755	1 504
Intérêts	720	521
Contribution à un organisme	8 583	8 843
Amortissement des immobilisations corporelles	7 891	7 891
	<u>30 357</u>	<u>43 351</u>
<b>EAU ET ÉGOUTS</b>		
<b>Approvisionnement en eau</b>		
Administration	50 850	50 481
Purification et traitement de l'eau	48 500	18 368
Conduites et distribution	12 000	10 938
Force motrice et pompage	20 000	34 784
Facturation et perception	1 000	1 445
Autres	24 480	45 979
Amortissement des immobilisations corporelles	153 469	154 936
Intérêts	19 080	20 749
Créances douteuses	16 216	16 216
Escomptes et notes de crédit	4 400	5 768
	<u>333 779</u>	<u>369 026</u>
	-----	-----

**Village de Rivière-Verte**  
**Annexes consolidées**  
 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>Budget</u> <u>(non audité)</u> \$	<u>2022</u> <u>Réel</u> \$	<u>2021</u> <u>Réel</u> \$
<b><i>Collecte des eaux usées et élimination</i></b>			
Système de collecte	22 495	27 009	42 706
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>22 043</u>	<u>22 043</u>	<u>22 480</u>
	<u>44 538</u>	<u>49 052</u>	<u>65 186</u>
	<u>378 317</u>	<u>418 078</u>	<u>408 634</u>